



# La revue des marchés publics



[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

N°3824 – Mercredi 28 février 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

MARCHES  
PUBLICS

*La célérité dans la transparence*



La **revue**  
des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle  
des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouané.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouané.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga  
OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzemwendé Chantal  
KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## Résultats provisoires

- **Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées** P. 3
  
- **Régions** P. 10
  - Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées :**
  
- **Marchés de Fournitures et Services courants** P. 15
  
  
- **Marchés de prestations intellectuelles** P. 21
  - Avis d'Appels d'offres des régions :**
  
- **Marchés de Fournitures et Services courants** P. 28
  
- **Marchés de travaux** P. 36
  
- **Marchés de prestations intellectuelles** P. 38



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

**[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)**



**RESULTATS PROVISOIRES  
DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET  
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES**

## Résultats provisoires

### SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES

Demande de prix N°2024-01/SGG-CM/SGA/DMP du 17 janvier 2024 pour l'acquisition de rames de papiers d'imprimerie au profit du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres- Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 14 février 2024 - Nombre de soumissionnaires : neuf (09)  
 Nombre de plis reçus : neuf (09) - Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2024  
 Référence et date de la publication : Quotidien des marchés publics N°3674 du lundi 05 février 2024

N° Ordre	Soumissionnaires	Montant offre financière lu en FCFA				Montant offre financière corrigé en FCFA				OBSERVATIONS	Classement
		Montant minimum HTVA	Montant maximum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum TTC	Montant minimum HTVA	Montant maximum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum TTC		
1	BUREAU UNIVERSEL D'EQUIPEMENT ET DE MAINTENANCE (BUEM)	2 856 270	5 084 000			2 856 270	5 084 000	3 370 399	5 999 120	Ecartée pour cause d'offre anormalement basse	-
2	SMD GENERAL TRADING	3 927 500	7 280 500			3 927 500	7 280 500	4 634 450	8 590 990	Ecartée pour cause d'offre anormalement élevée	-
3	ESOKE SARL	2 511 500	4 649 500	2 963 570	5 486 410	2 511 500	4 649 500	2 963 570	5 486 410	Ecartée pour cause d'offre anormalement basse	-
4	CATCO SARL	3 909 500	7 194 500			3 909 500	7 194 500	4 613 210	8 489 510	Ecartée pour cause d'offre anormalement élevée	-
5	KOUDBI MS	3 282 000	6 070 000			3 282 000	6 070 000	3 872 760	7 162 600	RAS	3 <sup>e</sup>
6	GROUPEMENT D'ENTREPRISE NAS-EAGCOM-ESCOF INTER	3 216 002	5 991 500			3 216 200	5 991 500	3 795 116	7 069 970	-Discordance entre montant en chiffres (3 216 200) et montant en lettre (3 216 002) sur la lettre de soumission entraînant une variation de 0,006% du montant initial - Le groupement est écarté car ayant proposé des unités en lieu et places des cartons et rames servant d'unité d'évaluation comme précisé dans le cadre de devis estimatif du dossier de demande de prix.	-
7	KAYENDE SALFO SERVICE (K2S)	3 351 000	6 185 000			3 351 000	6 185 000	3 954 180	7 298 300	RAS	4 <sup>e</sup>
8	AMICHADAI GLOBAL OFFICE (AGO)	2 760 000	5 215 000	3 256 800	6 153 700	2 775 000	5 215 000	3 274 500	6 153 700	-Variation du montant minimum de 0,54% suite à la correction de la quantité minimum de l'item 2 du devis estimatif (13 au lieu de 12 comme indiqué dans le cadre de devis).	1 <sup>ER</sup>
9	PLANETE SERVICES	3 321 000	6 171 000	3 918 780	7 281 780	3 191 429	5 862 450	3 765 886	6 917 691	-Variation de 4,14% du montant minimum hors taxes suite à la correction de la quantité minimum de l'item 2 du devis estimatif (13 au lieu de 12 comme indiqué dans le devis). et l'application de 5% de rabais offert par le soumissionnaire sur le montant minimum hors taxes  - Variation de 5,00% du montant maximum hors taxes suite à l'application de 5% de rabais offert par le soumissionnaire sur le montant maximum hors taxes.	2 <sup>EME</sup>

## Résultats provisoires

**Attributaire : AMICHADAI GLOBAL OFFICE (AGO) pour un montant minimum de deux millions sept cent soixante-quinze mille (2 775 000) F CFA HTVA et un montant maximum de cinq millions deux cent quinze mille (5 215 000) F CFA HTVA soit un montant minimum de trois millions deux cent soixante-quatorze mille cinq cent (3 274 500) FCFA TTC et un montant maximum de six millions cent cinquante-trois mille sept cent (6 153 700) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.**  
**La commission a en outre décidé d'une augmentation de la quantité maximum de l'item 1 de 48 rames qui passe de 205 à 253 rames.**  
**Le montant global est alors établi en minimum à deux millions sept cent soixante-quinze mille (2 775 000) F CFA HTVA et en maximum à cinq million neuf cent quatre-vingt-trois mille ( 5 983 000 ) F CFA HTVA soit un montant minimum de trois millions deux cent soixante-quatorze mille cinq cent ( 3 274 500 ) FCFA TTC et un montant maximum de sept millions cinquante-neuf mille neuf cent quarante ( 7 059 940 ) FCFA TTC correspondant à une variation de 14,72 % du montant initial en hausse avec un délai d'exécution de trente (30) jours.**

### AGENCE POUR LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COMMUNATAIRE

Demande de prix N°2024-003/PRES-TRANS/CAB/APEC/DG/PRM du 31 janvier 2024 relative à l'acquisition de fournitures de bureau et d'imprimés au profit de l'APEC

Nombre de plis reçus : 15 plis

Date de Publication : N°3808 du mardi 06 février 2024 du quotidien des Marchés Publics

Date de dépouillement : Jeudi 15 février 2024 - Nombre de lots : lot unique

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé en TTC		Budget prévisionnel	Moyenne des offres	0,85 M	1,15 M	Observations	Rang
		Min	Max	Min	Max						
1	KALANI DESIGN	3 291 400 HT	10 707 700 HT	3 883 852	12 635 086	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Non conforme : Absence de pièces administratives sauf le certificat de non faillite suite à la correspondance n°2024-023/PRES-TRANS/CAB/APEC/DG/PRM du 15 février 2024 relative au complément de pièces administratives	-
2	PAZINDGE GROUP	3 251 650 HT	10 557 700 HT	3 836 947	12 458 086	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Conforme	7e
3	METOMAN SERVICES (MES)	3 831 578 TTC	12 083 495 TTC	3 831 578	12 083 495	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Conforme	6e
4	LIBRAIRIE VISION D'AFRIQUE (LVA)	3 756 648 TTC	11 799 410 TTC.	3 756 648	11 799 410	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Non conforme : - Absence de pièces administratives suite à la correspondance n°2024-026/PRES-TRANS/CAB/APEC/DG/PRM du 15 février 2024 relative au complément de pièces administratives -Anormalement basse	-
5	MC SERVICE CORPORATION	3 330 850 HT	10 327 750 HT	3 930 403	12 186 745	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Conforme	9e
6	LABOR PRESSE	3 320 300 HT	10 800 500 HT.	3 917 954	12 744 590	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Conforme	8e
7	KATCHIANA GROUP SARL	3 962 369 TTC	13 298 954 TTC.	3 585 944	12 282 772	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Conforme : -Erreur sur les quantités maximums des items 101 et 102 respectivement 5 au lieu de 3 et 100 au lieu de 25 entrainant une variation du montant total maximum de 2,05%. -Rabais offert de 9,5% applicable sur les montants minimum et maximum hors TVA	1er
8	GUESDELA MULTI-SERVICES	3 046 200 HT	10 344 750 HT	3 594 516	12 206 805	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Conforme	3e
9	DELHIA MULTI SERVICES SARL	3 043 000 HT	10 379 750 HT	3 588 380 T	12 248 105	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Conforme : Erreur de multiplication montant total minimum de l'item105 soit 1x1500 égale à 1 500 au lieu de 3500 entrainant une variation 0,066%	2e
10	ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS	4 125 044 TTC	14 174 160 TTC	4 125 044	14 174 160	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Non conforme : -Absence de pièces administratives sauf attestation de situation cotisante et l'attestation de situation fiscale suite à la	-

## Résultats provisoires

										correspondance n°2024-032/PRES-TRANS/CAB/APEC/DG/PRM du 15 février 2024 relative au complément de pièces administratives -Attestation de situation fiscale non valide	
11	SEZAM SERVICES	3 480 500 HT	11 029 500 HT	4 106 990	13 014 810	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Non conforme : Absence de pièces administratives suite à la correspondance n°2024-033/PRES-TRANS/CAB/APEC/DG/PRM du 15 février 2024 relative au complément de pièces administratives	-
12	PREDIUM DB	3 201 350 HT	10 135 250 HT	3 777 593	11 959 595	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Conforme	5e
13	AREBATE SARL	3 791 222 TTC	11 917 705 TTC	3 791 222	11 917 705	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Non conforme : Absence de pièces administratives suite à la correspondance n°2024-035/PRES-TRANS/CAB/APEC/DG/PRM du 15 février 2024 relative au complément de pièces administratives	-
14	LEADER DE COMMERCE DU BURKINA (LCB)	3 941 908 TTC	12 746 950 TTC	3 941 908	12 746 950	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Conforme	10e
15	PLANETE SERVICES	4 438 570 TTC	14 525 800 TTC	3 706 206	12 345 809	15 000 000	12 453 608	11 884 227	16 078 660	Conforme : -Erreur de multiplication montant total du maximum de l'item 24 soit total 50 000X5 égale à 250 000 au lieu de 50 000 et une erreur de sommation du montant maximum HT entrainant une variation de +1,78%. - Rabais offert de 16,5% applicable sur les montants minimum et maximum hors TVA.	4e
<b>Attributaire</b>		<b>KATCHIANA GROUP SARL pour un montant minimum de trois millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent quarante-quatre (3 585 944) FCFA TTC et un montant maximum de douze millions deux cent quatre-vingt-deux mille sept cent soixante-douze (12 282 772) FCFA TTC avec un délai d'exécution de l'année budgétaire 2024 soit quinze (15) jours pour chaque commande.</b>									

### MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Réexamen de la demande de prix à commandes N°2023-00120/MEFP/SG/DMP DU 18/12/2023 pour le gardiennage de l'hôtel administratif du centre et des locaux de l'Ex-FASO FANI au profit de la DGAIE suite à la décision N°2024-L0075/ARCOP/ORD du 13 février 2024.

Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3775 du vendredi 28 décembre 2023

Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2024 - Nombre de concurrents : 06 ; Date de réexamen : 26/01/2024

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA HTVA		Montant Lu en FCFA TTC		Montant Corrigé en FCFA HTVA		Montant Corrigé en FCFA TTC		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
<b>Lot 1 : Gardiennage de l'hôtel administratif du centre au profit de la DGAIE</b>									
LIIONS SECURITY SARL	----	----	15 691 050	20 921 400	----	----	15 691 050	20 921 400	Conforme
SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE	12 433 500	16 578 000			12 433 500	16 578 000			Conforme
BPS PROTECTION SARL	----	----	12 282 030	16 376 040	----	----	12 282 030	16 376 040	Conforme (offre anormalement basse car le montant TTC (16 376 040 FCFA) est inférieur au seuil minimum qui est de 16 828 140 FCFA)
YIDOUJ SERVICE	----	----	12 536 910	16 715 880	----	----	12 536 910	16 715 880	Conforme (offre anormalement basse car le montant TTC (16 715 880 FCFA) est inférieur au seuil minimum qui est de 16 828 140 FCFA)
GPS BURKINA SARL	----	----	12 297 960	16 397 280	----	----	12 297 960	16 397 280	Conforme (offre anormalement basse car le montant TTC (16

## Résultats provisoires

									397 280 FCFA) est inférieur au seuil minimum qui est de 16 828 140 FCFA)
MAXIMUM PROTECTION	----	----	15 749 999	20 999 998	----	----	15 750 071	21 000 094	Non Conforme Différence entre les prix unitaires en lettre (98 870,5) et en chiffres (98 870,05) dans le bordereau des prix unitaires entraînant une variation de 0,045% Hors enveloppe
<b>Lot 2 : Gardiennage des locaux de l'Ex-FASO FANI au profit de la DGAIE</b>									
LIONS SECURITY SARL	----	-----	8 347 320	11 129 760	----	-----	8 347 320	11 129 760	Conforme
BPS PROTECTION SARL	----	-----	8 100 086	10 800 115	----	-----	8 100 086	10 800 115	Conforme
YIDOU SERVICE	----	-----	8 092 429	10 789 906	----	-----	8 092 429	10 789 906	Conforme
GPS BURKINA SARL	----	-----	7 965 000	10 620 000	----	-----	8 092 429	10 620 000	Conforme
MAXIMUM PROTECTION	----	-----	8 099 958,96	10 799 945,3	----	-----	8 099 958,96	10 799 945,3	Conforme
<b>ATTRIBUTAIRES :</b>	<p><b>LOT 01 : SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE pour un montant minimum HTVA de douze millions quatre cent trente-trois mille cinq cents (12 433 500) francs CFA et un montant maximum HTVA de seize millions cinq cent soixante-dix-huit mille (16 578 000) francs CFA avec un délai d'exécution trois (03) mois par commande ;</b></p> <p><b>Lot 02 : Général de Prestation de Services du Burkina Sarl (GPS BURKINA SARL) pour un montant minimum TTC de sept millions neuf cent soixante-cinq mille (7 965 000) francs CFA et un montant maximum TTC de dix millions six cent vingt mille (10 620 000) francs CFA avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.</b></p>								

### SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Appel d'offres ouvert international n°2023-01/DG-SONATUR/PRM du 23-11-2023 pour la réalisation des travaux de 13 018 ml de voirie et de 5 872 ml d'ouvrages d'assainissement de la section 739 du site de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) d e Silmiougou (lot unique)

Financement : budget SONATUR, exercice 2023

Références de publication de l'avis : RMP N°3771 du vendredi 15 décembre 2023 (page 15) et [www.uemoa.int](http://www.uemoa.int)

Nombre de plis reçus : neuf (09)

Date d'ouverture des plis : 29 janvier 2024      Date de délibération : 07 février 2024

Offre anormalement basse ≤ 0,85 M = 1 825 636 652 FCFA TTC

Offre anormalement élevée ≥ 1,15 M = 2 469 979 000 FCFA TTC

Moyenne pondéré M = 2 147 807 826 FCFA TTC

Montant prévisionnel= 2 250 000 000 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montant soumission TTC (FCFA)	Correction opérée en plus ou moins-value (TTC)		Montant corrigé TTC (FCFA)	Appréciation générale
		+	-		
Groupement ESA SERVICES/ECODI	1 777 275 497	Néant		Sans objet	Non conforme pour offre anormalement basse
KANGALA SARL	2 051 463 158	Plus-value de 23 576 400		2 075 039 558	Correction de l'offre due à une différence entre le prix unitaire de la tâche 104-2 au bordereau des prix unitaires (20 000 000) et le devis estimatif (2 000). Cette correction entraîne une plus-value de 23 576 400 FCFA TTC, soit une variation de +01,15%. Non conforme pour : Personnel (discordance des dates de naissance sur les CV et les diplômes du chef de chantier ouvrages, du chef d'équipe topographique et les pièces d'identité de tout le personnel non fournis) ; Marchés similaires (pas de projets de travaux de routes ou de voiries bitumées, de routes ou de voiries en terre, y compris des caniveaux au cours des trois (03) dernières années avec une valeur minimum d'un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) FCFA TTC au cours des trois dernières années (2020 à 2022).
ECR-BTP	2 089 512 258	Néant		Sans objet	Non conforme pour : Personnel (le chef topographe a fourni une attestation provisoire délivrée depuis 2008, la carte d'identité du chef topographe est totalement illisible, contradiction dans le CV du chef de laboratoire qui mentionne d'une part qu'il a été topographe et d'autre part qu'il a été chef de laboratoire sur les mêmes projets) ; Matériel (5 des bennes fournies appartiennent à une autre société dont les attestations de mise à disposition ne sont pas fournies).
Groupement SIFA SA/TBM PRO	1 901 170 629	Plus-value de 28 084 000		1 929 254 629	Correction de l'offre due au non-respect des montants fixés des tâches 104-1 et 104-2, respectivement de 10 000 000 et de 20 000 000 au lieu de 5 000 000 et 1 200 000 proposés. Cette correction entraîne une plus-value de 28 084 000 FCFA TTC, soit une variation de +01,48%. Non conforme pour :

## Résultats provisoires

				Personnel (pas d'attestation de travail pour tout le personnel, le CV de l'ingénieur topographe n'est pas signé et le chef de chantier terrassement non fourni) ; Marchés similaires (pas de projets de travaux de routes ou de voiries bitumées, de routes ou de voiries en terre, y compris des caniveaux au cours des trois (03) dernières années avec une valeur minimum d'un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) FCFA TTC au cours des trois dernières années (2020 à 2022).
SOL CONFORT & DECOR	2 016 498 285	Plus-value de 10 620 000	2 027 118 285	Correction de l'offre due au non-respect des montants fixés des tâches 104-1 et 104-2, respectivement de 10 000 000 et de 20 000 000 au lieu de 10 500 000 et 10 500 000 proposés. Cette correction entraîne une plus-value de 10 620 000 FCFA TTC, soit une variation de +0,53%. Non conforme pour : Personnel (le géotechnicien n'a pas de projets similaires couverts par l'attestation de travail et le responsable en environnement, hygiène et sécurité n'a pas de projets similaires à ce poste) ; Marchés similaires ( pas de projets de travaux de routes ou de voiries bitumées, de routes ou de voiries en terre, y compris des caniveaux au cours des trois (03) dernières années avec une valeur minimum d'un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) FCFA TTC au cours des trois dernières années (2020 à 2022).
Groupement SONAF/MONDIAL TRANSCO	2 011 209 081	Sans objet	Sans objet	Offre non recevable pour garantie de soumission non établie au nom du groupement suivant l'article 20.4 des instructions aux candidats
Groupement GERBATP/GTB	1 867 098 011	Plus-value de 25 960 000	1 893 058 011	Correction de l'offre due au non-respect des montants fixés des tâches 104-1 et 104-2, respectivement de 10 000 000 et de 20 000 000 au lieu de 3 000 000 et 5 000 000 proposés. Cette correction entraîne une plus-value de 25 960 000 FCFA TTC, soit une variation de +01,39% Conforme et 1 <sup>er</sup>
Groupement BGR SA/CENTRO SA	2 178 630 944	Néant	Sans objet	Conforme et 2 <sup>ème</sup>
ECW SARL	2 056 406 768	Moins-value de 70 139 436	1 986 267 332	Correction de l'offre due à une différence entre les prix unitaires des tâches 501-3 et 502-3 en lettres (100 et 100) et en chiffres (37 500 et 28 800) au bordereau des prix unitaires et omission du prix unitaire pour la tâche 601-2. Par conséquent et pour les besoins de comparaison, il lui a été appliquée le prix unitaire le plus élevé des autres soumissionnaires, soit 157 000 FCFA. L'ensemble des corrections entraînent une moins-value de 70 139 436 FCFA TTC, soit une variation de -03,41% Non conforme pour personnel (le diplôme du responsable en environnement, hygiène et sécurité est sans date, le contenu du diplôme a été partiellement effacé et le topographe à moins de 10 ans d'expérience).

Attributaire : groupement d'entreprises GERBATP / GTB pour un montant HTVA d'un milliard six cent quatre millions deux cent quatre-vingt-six mille quatre cent cinquante (1 604 286 450) francs CFA, soit un montant TTC d'un milliard huit cent quatre-vingt-treize millions cinquante-huit mille onze (1 893 058 011) francs CFA et assorti d'un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours.

### OFFICE NATIONAL DE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Appel d'Offres Ouvert N°009/2023/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour les travaux de réalisation de cent (100) regards de branchement sur le réseau d'assainissement collectif de la ville de OUAGADOUGOU au profit de l'ONEA. Financement : Budget ONEA, gestion 2023 - Publication : Revue des marchés publics N°3591-3592 du 07 au 10/04/2023- Date d'ouverture des plis : 05/05/2023 – Lot unique - Nombre de plis : Quatre (04) - Date de délibération : 28/12/2023

**Lot unique : Travaux de réalisation de cent (100) regards de branchement sur le réseau d'assainissement collectif de la ville de OUAGADOUGOU au profit de l'ONEA**

SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
Groupement ASI-BF/ ESPACE ECO SA	-	347 142 784	-	340 062 784	Budget prévisionnel : 350 000 000 FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) 281 959 877 FCFA Borne supérieure (1,15M) 381 475 128 FCFA Offre conforme classée 1 <sup>ère</sup> Correction de - 7 080 000 pour prise en compte de sommes provisionnelles entraînant une variation de 2%.
Groupement RETEL/C.E.D-B	254 164 260	299 913 827	-	299 913 827	Offre Non conforme Le marché réalisé dans le cadre du Projet d'assainissement " ONAS IV " Gouvernorat du Sahel intitulé « lot N°1 : construction d'une station d'épuration d'Enfidha/Hergla et système d'interconnexion (transfert de boues, des eaux brutes et des eaux épurées) : génie civil et équipement n'est pas authentique après vérifications auprès du maître d'ouvrage par courrier N°2023-4597/ONEA/DG/SG/DM/SMTI du 17/10/2023 de l'ONEA ayant conduit à la réponse de l'ONAS par lettre n°01998 du 27/11/2023.
Groupement EBC-BTP/EGC-BGC	246 364 100	290 709 638	-	281 269 638	Offre Non conforme Des incohérences ont été relevées dans les références similaires présentées par le groupement : le marché N°0008-2020/MERH/SG/DGF présenté émane du Ministère de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques du TOGO en 2020. Selon les recherches effectuées par-là Sous commissions Technique sur le site Officiel de la Présidence du TOGO (cf. notes de nomination des membres du gouvernement du 24 janvier 2019 et du 01 octobre 2020) il n'y a eu en 2020 au

*Résultats provisoires*

					TOGO aucun ministère ayant la dénomination suivante « Ministère de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques du TOGO ». Correction de – 8 000 000 pour prise en compte de sommes provisionnelles entraînant une variation de 3%. Offre anormalement basse
SICALU	262 787 100	310 088 778	-	295 928 778	Offre Non conforme Les références présentées par le groupement ne répondent pas à l'expérience spécifique minimale exigée. Correction pour discordance entre le montant dans le BPU et celui dans le DQE à l'item 5.1 : lire en lettres dans le BPU cinq millions (5 000 000) et 9 000 000 (neuf millions) en chiffres dans le DQE. Correction de – 4 000 000 pour prise en compte de sommes provisionnelles entraînant une variation de 5%.
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Groupement ASI-BF/ ESPACE ECO SA pour un montant de deux cent quatre-vingt-huit millions cent quatre-vingt-huit mille huit cent (288 188 800) FCFA HTVA soit trois cent quarante millions soixante-deux mille sept cent quatre-vingt-quatre (340 062 784) FCFA TTC ; avec un délai d'exécution de trois (03) mois.</b>				

# Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

## Résultats provisoires

### REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Appel d'offres pour les travaux d'entretien courant du réseau routier classé, des pistes rurales et des travaux par la méthode de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) de l'année 2024 dans la région de la BOUCLE DU MOUHOUN

**Convocation des membres de la CRAM N°2024-0001/MATDS/RBMH/GDDG/SG du 15/01/2024.**

Dates d'ouverture et de délibération : 22/01/2024 et 14/02/2024

Nombre de soumissions lot 02 Routes en Terre : Quatre (04).

**Rectificatif suite à la décision N°2024-L0089/ARCOP/ORD du 23-02-2024**

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES EN TERRE</b>							
<b>LOT 02</b>							
PGS	134 677 813	179 526 958	-	10 000 000 HTVA	146 477 813	191 326 958	Non conforme -Matériel : un (01) compacteur fourni au lieu de deux (02). -Omission de la tâche 1000, Entraînant une variation de : • 8.06% pour le montant minimum ; • 6.17% pour le montant maximum.
GTC	139 265 125	176 422 440			139 265 125	176 422 440	Conforme
E.KA.MA.F	138 059 579	175 557 088			138 059 579	175 557 088	Conforme
KO & FILS	138 526 384	174 976 655			138 526 384	174 976 655	Conforme
<b>Attributaire</b>	<b>EKAMAF pour :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un montant minimum de <b>cent seize millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quarante trois (116 999 643) F CFA HTVA</b> soit <b>cent trente-huit millions cinquante-neuf mille cinq cent soixante-dix-neuf (138 059 579) F CFA TTC</b> ;</li> <li>- Un montant maximum de <b>cent quarante-huit millions sept cent soixante-dix-sept mille cent quatre-vingt-treize (148 777 193) F CFA HTVA</b> soit <b>cent soixante-quinze millions cinq cent cinquante-sept mille quatre-vingt-huit (175 557 088) F CFA TTC</b> ;</li> <li>- Délai d'exécution : <b>douze (12) mois.</b></li> </ul>						

### REGION DES HAUTS BASSINS

Résultat de la demande de prix à commande n°2024-02/MCCAT/SG/SNC/DG/PRM du 01 février 2024, pour la réalisation de diverses maintenances au profit de la Semaine Nationale de la Culture(SNC). Nombre de lots : cinq (05) ; Nombre de plis : quatre (04)

Date de publication de l'avis de demande de prix à commande : quotidien n° 3809 du mercredi 07 février 2024.

Date d'ouverture des plis : 16 février 2024 ; Financement : Budget de la SNC, Gestion 2024.

Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés :

Lettre N° 2024-001/MCCAT/SG/SNC/DG/PRM du jeudi 13 février 2024.

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	HT	TTC	HT	TTC		
<b>Lot 1 : Maintenance des installations électriques sur les différents sites des activités de la SNC dans le cadre de l'organisation de la 21ème édition de la SNC</b>						
ENTREPRISE BOUBLAN	MIN : 4 139 100 MAX : 7 621 500		MIN : 4 139 100 MAX : 7 621 500		Conforme	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire : ENTREPRISE BOUBLAN</b> pour un montant minimum de <b>quatre millions cent trente-neuf mille cent (4 139 100) francs CFA HT</b> et d'un montant maximum de <b>sept millions six cent vingt un mille cinq cent (7 621 500) francs CFA HT</b> avec un délai de validité de <b>quatre-vingt-dix (90) jours</b> et un délai d'exécution de <b>quinze (15) jours par commande.</b>						
<b>Lot 2 : Maintenance de l'équipement technique son et lumière dans le cadre de la 21ème édition de la SNC</b>						
UNIVERS DISTRIBUTION	MIN : 1 625 000 MAX : 4 230 000		MIN : 1 625 000 MAX : 4 230 000		Conforme	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire : UNIVERS DISTRIBUTION</b> pour un montant minimum de <b>un million six cent vingt-cinq mille (1 625 000) francs CFA HT</b> et d'un montant maximum de <b>quatre million deux cent trente mille (4 230 000) francs CFA HT</b> avec un délai de validité de <b>quatre-vingt-dix (90) jours</b> et un délai d'exécution de <b>quinze (15) jours par commande.</b>						
<b>Lot 3 : Entretien et réparation du groupe électrogène dans le cadre du fonctionnement de la SNC</b>						
ROUKI SERVICE	MIN : 350 000 MAX : 700 000		MIN : 350 000 MAX : 700 000		Conforme	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire : ROUKI SERVICE</b> pour un montant minimum de <b>trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA HT</b> et d'un montant maximum de <b>sept cent mille (700 000) francs CFA HT</b> avec un délai de validité couvrant la <b>gestion budgétaire 2024</b> et un délai d'exécution de <b>quinze (15) jours par commande.</b>						
<b>Lot 4 : Entretien et réparation du groupe froid dans le cadre du fonctionnement de la SNC</b>						
FROID GENERAL BARRO ET FRERES	MIN : 1 480 000 MAX : 2 960 000		MIN : 1 480 000 MAX : 2 960 000		Conforme	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire : FROID GENERAL BARRO ET FRERES</b> pour un montant minimum de <b>un million quatre cent quatre-vingt mille (1 480 000) francs CFA HT</b> et d'un montant maximum de <b>deux millions neuf cent soixante mille (2 960 000) francs CFA HT</b> avec un délai de validité couvrant la <b>gestion budgétaire 2024</b> et un délai d'exécution de <b>quinze (15) jours par commande.</b>						
<b>Lot 5 : Entretien et réparation du matériel électrique dans le cadre du fonctionnement de la SNC</b>						
ROUKI SERVICE	MIN : 1 480 000 MAX : 2 960 000		MIN : 1 480 000 MAX : 2 960 000		Conforme	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire : ROUKI SERVICE</b> pour un montant minimum de <b>un million quatre cent quatre-vingt mille (1 480 000) francs CFA HT</b> et d'un montant maximum de <b>deux millions neuf cent soixante mille (2 960 000) francs CFA HT</b> avec un délai de validité couvrant la <b>gestion budgétaire 2024</b> et un délai d'exécution de <b>quinze (15) jours par commande.</b>						

## Résultats provisoires

Demande de prix N°2023-008/ENAF/DG/PRM du 18/08/2023 relatif aux travaux de réhabilitation d'un bâtiment à usage scolaire et technique (salle multimédias et informatique) au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAF de Matourkou) – Financement : Budget de l'ENAF de Matourkou, exercice 2023- Avis publié dans la revue des marchés publics N°3708 du mardi 19 septembre 2023-Page 100- Date d'ouverture : - 29/09/2023– Nombre de plis reçus : onze (11)- Lettre de convocation CAM N°2023-0362/ENAF/DG/PRM du 27/09/2023.

N°	Nom du candidat	Montant de la soumission lu en F CFA		Montant de la soumission corrigé en F CFA		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
1	PRESTATION& SERVICES BURKINA Sarl	-	49 915 871	-	59 915 871	Classé : 2 <sup>e</sup>
2	Sté LITRA Sarl	51 825 825	-	51 825 825	-	Classé : 8 <sup>e</sup>
3	PACO-BTP	-	60 045 179	-	60 045 179	Classé : 3 <sup>e</sup>
4	DARRE YANDE Sarl	-	60 482 010	-	60 482 010	Classé : 5 <sup>e</sup>
5	GEN-CI	49 529 212	-	49 529 212	-	Non classé : Offre anormalement basse : -Borne inf. : 59 682 709 - Borne sup. : 80 747 195
6	DESIGN CONSTRUCTION-BTP	50 678 711	59 800 879	50 678 711	59 800 879	Classé : 1 <sup>er</sup>
7	A.S.D.T	49 200 000	-	49 194 900	-	Non classé : Offre anormalement basse : -Borne inf. : 59 682 709 - Borne sup. : 80 747 195  -Item 5.2.4 : erreur de quantité : 42.84 au lieu de 43.82 -VII. Item 2 : Faux plafonds : Erreur de quantité : 85,16 au lieu de 85,6 Taux de correction : +0,97%
8	E.N.Y.S	51 217 199	60 436 295	51 217 199	60 436 295	Classé : 4 <sup>e</sup>
9	ROADS	51 707 150	61 014 437	51 707 150	61 014 437	Classé : 6 <sup>e</sup>
10	SOPOLYB	57 856 298	-	57 856 298	-	Classé : 9 <sup>e</sup> IV. Item 1 : erreur du montant en lettre et en chiffre : -en lettre : 360 000 -en chiffre : 375 000 VI. Item 6.2.2 : erreur du montant en lettre et en chiffre : -en lettre : 500 000 -en chiffre : 525 000 VI. Item 6.3.3 : erreur du montant en lettre et en chiffre : -en lettre : 12 000 -en chiffre : 12 500
11	GROUPEMENT ATS/COGEA INTERNATIONAL	-	61 047 161	-	61 047 161	Classé : 7 <sup>e</sup>

**Attributaire :** DESIGN CONSTRUCTION-BTP pour un montant hors taxes de cinquante millions six cent soixante dix huit mille sept cent onze (50 678 711) FCFA et toutes taxes comprises de cinquante neuf millions huit cent mille huit cent soixante dix neuf (59 800 879) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours

### REGION DU PLATEAU CENTRAL

Synthèse des résultats de la Demande de prix N° 2024- 06/PGNZ/CMGT/M/PRM du 29 janvier 2024 acquisition et livraison sur site d'huile végétale pour les écoles de la commune de Mogtêdo, Financement : Transfert MENAPLN 2024, Date de dépouillement : 13 février 2024, Nombre de dossiers achetés : 14

Nombre de plis reçus dans les délais : 14, Nombre de plis reçus hors délais : 00 ; Numéro de publication : 3806 du vendredi 02 février 2024

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
		Hors taxe	TTC	Hors taxe	TTC	
1	CABLERIE DU FASO	12 537 000	-	12 537 000	-	CONFORME : 1 <sup>er</sup>
2	YOUNG REVOLUTION SERVICE	13 326 831	-	13 326 831	-	NON CONFORME : pièces administratives non transmis jusqu'à l'expiration du délai accordé
3	SO.VE.CE.NEB	-	15 145 890	-	15 145 890	CONFORME : 2 <sup>ème</sup>
4	UNIVERS HN SARL	13 134 000	-	13 134 000	-	NON CONFORME : complément des pièces administratives non transmis jusqu'à l'expiration du délai accordé
5	VIVOX SARL	13 142 955	-	13 142 955	-	NON CONFORME : complément des pièces administratives non transmis jusqu'à l'expiration du délai accordé
6	EZOF	-	15 725 661	-	15 725 661	NON CONFORME : pièces administratives non transmis jusqu'à l'expiration du délai accordé
7	GROUPEMENT D'ENTREPRISE NAS INGENIERIE	13 134 000	-	13 134 000	-	CONFORME : 4 <sup>ème</sup>
8	ZANGINSON INVESTMENT GROUP	-	15 152 935	-	15 152 935	CONFORME : 3 <sup>ème</sup>

## Résultats provisoires

9	AKZ FILS DISTRIBUTION	12 656 400	-	12 656 400	-	NON CONFORME : pièces administratives non transmis jusqu'à l'expiration du délai accordé
10	TEEDPASGO MULTI-SERVICES	13 134 000	-	13 134 000	-	NON CONFORME : pièces administratives non transmis jusqu'à l'expiration du délai accordé
11	AHMED DISTRIBUTION ET NEGOCE	13 349 517	-	13 349 517	-	CONFORME :5 <sup>ème</sup>
12	RENOUVEAU TIN TAANI SERVICE	13 969 800	-	13 969 800	-	NON CONFORME : complément des pièces administratives non transmis jusqu'à l'expiration du délai accordé
13	BIG DREAM COMPANY	13 999 650	16 519 587	13 999 650	16 519 587	NON CONFORME : pièces administratives non transmis jusqu'à l'expiration du délai accordé
14	AMICHADAI GLOBAL OFFICE	13 731 000	16 202 580	13 731 000	16 202 580	CONFORME :6 <sup>ème</sup>

Attributaire provisoire : CABLERIE DU FASO pour un montant de douze millions cinq cent trente-sept mille (12 537 000) F CFA Hors TVA avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.

Demande de prix n°: 2023-01 RPCL/POTG/ZTG/M/SG /PRM pour l'acquisition de fournitures scolaires, de bureau et d'imprimés spécifiques au profit de la CEB, de la Mairie, du CEBNF et des CSPS de Zitenga du 05/10/2023 Gestion 2023  
Publication : Quotidien des Marchés Publics n°3741 **Vendredi 03 novembre 2023.**  
Nombre de plis reçu : huit ( 8)

### Lot 1

Soumissionnaires	MONTANT LU (F CFA)		MONTANT CORRIGE (FCFA)		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
AGENCE DE COMMUNICATION UNIVERSAL INNOVATION	10 710 340	12 638 201	-	-	Conforme	2 <sup>ème</sup>
DEM'S SERVICE	10 775 206	-	10 702 441	12 628 880	Correction due à : Bordereau des prix unitaires Item 9 matériels spécifiques CEB : 900 en chiffre et NEUF en lettre, ce qui implique : 9x80 =720 au lieu de 72 000 entraînant une variation en moins de 71 280 donc le sous total II = 852 320 au lieu de 923 600 Item 6 matériels spécifiques CEBNF 1500 en chiffre et MILLE CINQ en lettre, ce qui implique 9x1005=3015 au lieu de 4500. Ce qui entraîne une variation en moins de 1485 donc le sous total III.1 = 72 015 au lieu de 73 500. En somme le Total Général HTVA = 10 702 441 au lieu de 10 775 206 Conforme	1 <sup>er</sup>
ENF SERVICE	12 817 575	-	12 766 496	15 064 465	Correction due à : Bordereau des prix unitaires Item 3 matériels spécifiques CEB : 1250 en chiffre et MILLE DEUX CENT en lettre, ce qui implique : 300x1200 = 360 000 au lieu de 375 000 entraînant une variation en moins de 15 000 donc le sous total II = 2 347 000 au lieu de 2 362 000 Item 3 matériels spécifiques CEBNF 2500 en chiffre et CINQ CENT en lettre, ce qui implique 3x500=1500 au lieu de 7500. Ce qui entraîne une variation en moins de 6 000 donc le sous total III.1 = 43 800 au lieu de 49 800. Item 11, matériels spécifiques CEBNF Coupe couture 1 700 en chiffre et MILLE SEPT en lettre, ce qui implique 3x1007=3021 au lieu de 5 100. Ce qui entraîne une variation en moins de 2 079 donc le sous total III.1 = 43 800 au lieu de 49 800. Item 27, matériels spécifiques CEBNF Coupe couture 7 500 en chiffre et CINQ CENT en lettre, ce qui implique 4x500=2000 au lieu de 30 000. Ce qui entraîne une variation en moins de 28 000 donc le sous total III.2 = 328 071 au lieu de 358 150. En somme le Total Général HTVA = 12 766 496 au lieu de 12 817 575 Hors enveloppe Non Conforme	----
ECLAIR INFO	9 205 945	-	15 380 420	18 148 896	Absence de l'échantillon matériel spécifique CEB, de l'item 1: Ardoisine à eau Hors enveloppe Erreur de sommation sous total 1.3.1 et 3.2 Item 13= 80 au lieu de 200 Non conforme	

**Résultats provisoires**

Lot 2						
Soumissionnaires	MONTANT LU (F CFA)		MONTANT CORRIGE (FCFA)		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
AGENCE DE COMMUNICATION UNIVERSAL INNOVATION	1 970 390	---	1 969 530	2 324 045	Correction due à : Bordereau des prix unitaires Item 13 : 35 500 en chiffre et TRENTE CINQ MILLE CENT en lettre, ce qui implique : 3x35100 = 70 200 au lieu de 71 000 entraînant une variation en moins de 800 Et l'item 22 : 90 en chiffre et QUATRE VINGT en lettre ce qui implique 6x80= 480 au lieu 540 entraînant une variation en moins de 60 donc le Montant total HTVA = 1 969 530 au lieu de 1 970 390 Conforme	1 <sup>er</sup>
DEM'S SERVICE	2 031 935	2 397 683	--	--	Conforme	2 <sup>ème</sup>
ENF SERVICE	2 258 995	--	2 275 745	2 685 379	Correction due à : Erreur de sommation au lieu 2 275 745 de 2 258 995 entraînant une variation en moins de 16 750 donc le Montant total HTVA = 2 275 745 au lieu de 2 258 995 hors enveloppe item 23= 6 au lieu de 3 Conforme	3 <sup>ème</sup>
ECLAIR INFO	1 906 732	2 249 943	---	---	Absence de Garantie de soumission Non conforme	---
<b>ATTRIBUTAIRES</b>			<p><b>Lot 1: DEM'S SERVICE</b> pour un montant de <b>dix millions sept cent deux mille quatre-cent quarante un (10 702 441) francs CFA HTVA</b> avec un délai de livraison de <b>vingt un (21) jours</b>.</p> <p><b>Lot 2 :AGENCE DE COMMUNICATION UNIVERSAL INNOVATION</b> pour un montant de <b>un million neuf cent soixante-neuf mille cinq cent trente (1 969 530) francs CFA HTVA</b> avec un délai de livraison de <b>quinze (15) jours</b>.</p>			



# ***APPELS D'OFFRES***

## ***DES MINISTRES ET INSTITUTIONS***

### ***MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES***

- |   |        |
|---|--------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 13  |
| * Marchés de Travaux                          | P. 104 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles      | P. 107 |

**AGENCE POUR LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COMMUNAUTAIRE**

**Acquisition de mobiliers de bureau au profit de l'APEC**

**Avis de demande de prix**  
**N° :2024-004/PRES-TRANS/CAB/APEC/DG/PRMO66**  
**Financement : Budget de l'APEC, Gestion 2024.**

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Gestion 2024 de l'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire (APEC).

1. L'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire (APEC) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de mobiliers de bureau tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
  2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La présente acquisition est constituée d'un (01) lot unique : Acquisition de mobiliers de bureau au profit de l'APEC
  3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
  4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les locaux de l'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire (APEC), sise à l'immeuble de l'ex- Haut Conseil du Dialogue Social situé derrière la Direction Générale des Douanes à Ouaga 2000 et à côté de COTECNA. BP 510 Ouagadougou KOSYAM 100 10, au 2ème étage porte n°7, tel : (+226) 25 41 05 12.
  5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les locaux de l'APEC, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs au service de la comptabilité de l'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire (APEC), sise au 3ème étage porte n°7, tel : (+226) 25 41 05 12.
  6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de l'APEC sise au 2ème étage de l'immeuble de l'ex- Haut Conseil du Dialogue Social situé derrière la Direction Générale des Douanes à Ouaga 2000 et à côté de COTECNA, au plus tard le **07/03/2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
  8. L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie de la présente demande de prix.

**NB : Budget Prévisionnel : vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) FCFA TTC**

La Personne Responsable des Marchés

**André MILLOGO**  
*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*

**INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

**Acquisition de consommables électriques et électroniques, de consommables informatiques et de fournitures de bureau au profit de l'ISTIC.**

**Avis de Demande de Prix N° 2024-03/ISTIC/DG/PRM  
Financement : BUDGET ISTIC GESTION 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication.

1. L'Institut des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de consommables électriques et électroniques, de consommables informatiques et de fournitures de bureau au profit de l'ISTIC** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en **trois (03) lots** :

- **Lot 1 : Acquisition de consommables électriques et électroniques au profit de l'ISTIC.**
- **Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques au profit de l'ISTIC.**
- **Lot 3 : Acquisition d'imprimés et de fournitures de bureau au profit de l'ISTIC.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés sis aux 1200 logements au 1er étage.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés sis aux 1200 logements au 1er étage. Tél : 00226 25 40 84 63/75 86 46 97 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- **vingt mille (20 000) francs CFA lot 1;**
- **vingt mille (20 000) francs CFA lot 2;**
- **vingt mille (20 000) francs CFA lot 3.**

à l'Agence Comptable de Direction Générale de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication sise aux 1200 logements. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

**Lot 1 : Trois cent quarante mille (340 000) FCFA**

**Lot 2 : Deux cent trente mille (230 000) FCFA**

**Lot 3 : Deux cent trente-cinq mille (235 000) FCFA**

devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés sis aux 1200 logements au 1er étage avant le **07/03/2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB : Enveloppe financière**

**Lot 1 : 11 491 080 FCFA TTC**

**Lot 2 : 7 754 500 FCFA TTC**

**Lot 3 : 6 865 000 FCFA TTC**

La Personne Responsable des Marchés

**Soumana SANOU**

**Entretien et réparation de véhicules et de motocyclettes**

**Avis de demande de prix à commande  
N°2024-01/MSHP/SG/ANSSEAT/DG/PRM du 23 FEVRIER 2024  
Financement : Budget de l'ANSSEAT  
Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de L'AGENCE NATIONALE POUR LA SECURITE SANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ALIMENTATION, DU TRAVAIL ET DES PRODUITS DE SANTE (ANSSEAT)

1. La Personne Responsable des Marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : l'entretien et la réparation de véhicules et de motocyclettes au profit de L'AGENCE NATIONALE POUR LA SECURITE SANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ALIMENTATION, DU TRAVAIL ET DES PRODUITS DE SANTE (ANSSEAT) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Disposer d'un agrément : pour le (lot 1)

-Agrément technique pour la maintenance du matériel roulant, catégorie 2

L'acquisition se compose de deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : entretien et réparation de véhicules (4 roues); Montant 18 000 000 F.CFA TTC

Lot 2 : entretien et réparation de motocyclettes. Montant 1 850 000 F. CFA TTC

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés dans le bâtiment administratif sis boulevard Teng Soaba à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo, BP : 09 BP 24 Ouagadougou 09, téléphone : 25 37 31 31/25 37 32 32 du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et 13h00 à 15h30 et le vendredi de 8h00 à 12h30 et 13h 30 à 16h00

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à (indiquer l'adresse complète du président de la Commission d'attribution des marchés) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000 francs CFA) pour chaque lot à l'Agence Comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : cinq cent mille (500 000) FCFA

Lot 2 : cinquante-cinq mille (55 000) FCFA

devront parvenir ou être remises dans le bureau de la Personne responsable des marchés dans le bâtiment administratif sis boulevard Teng Soaba à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo, BP : 09 BP 24 Ouagadougou 09, téléphone : 25 37 31 31/25 37 32 32, avant le **07/03/2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés  
Présidente de la commission d'attribution des marchés**

**Alice Solange PARE**

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO**

**Entretien, réparation et maintenance du matériel roulant**

**Avis de demande de prix à commandes**  
**N° 2024-04/MSHP/SG/CHU-YO/DG/DMP du 12/02/2024**  
**Financement : BUDGET CHU-YO ; Exercice 2024**  
**Budget prévisionnel : 17 000 000 FCFA TTC**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

1. Le Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet entretien, réparation et maintenance du matériel roulant tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (préciser le type d'agrément le cas échéant) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en un (01) lot :

Lot unique : Entretien, réparation et maintenance du matériel roulant du CHU-YO.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Année budgétaire 2024 et trente (30) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics: 03 BP 7022 Ouagadougou 03 ; Pays : BURKINA FASO ; Numéro de téléphone : (00226) 25 31 16 55/56/57 poste 498.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à de la Direction des Marchés Publics: 03 BP 7022 Ouagadougou 03 ; Pays : BURKINA FASO ; Numéro de téléphone : (00226) 25 31 16 55/56/57 poste 498. et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à la caisse du CHU-YO.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent milles (500 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse Direction des Marchés Publics: 03 BP 7022 Ouagadougou 03 ; Pays : BURKINA FASO ; Numéro de téléphone : (00226) 25 31 16 55/56/57 poste 498, avant le **07/03/2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Signature du Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Moussa GUEBRE**  
Administrateur des hôpitaux et des services de santé

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO**

**Fourniture de Consommables services cliniques**

**Avis de demande de prix à commande**  
**N°2024/05/MSHP/SG/CHU-T date : 22/02/2024**  
**Financement : BUDGET – CHU-T-Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T).

1. Le Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **fourniture de consommables de services cliniques** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures se décomposent en un (01) lot

**Lot unique : fourniture de consommables de services cliniques**

3. Le délai de validité du contrat est **l'année budgétaire 2024** et le délai de livraison ne devrait pas excéder **vingt un (21) jours par ordre de commande**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, tél : 25 49 09 00 Poste 1138,

Les exigences en matière de qualifications sont :

**Capacité technique :**

**Voir le DPDPX pour les informations détaillées.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire -de Tengandogo (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, tél : 25 49 09 00 Poste 1138, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : **vingt mille (20.000) F CFA par lot** à la caisse du CHU-T. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, Le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de

**-Lot unique : deux cent mille (200 000) francs CFA TTC**

devront parvenir ou être remises au bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T). 11 BP 104 Ouaga CMS 11 tél : **25 49 09 00 Poste 1138**, avant le **07/03/2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion située au R+1 du bâtiment de l'administration du CHU-T.

Le montant prévisionnel de l'enveloppe est de :

**-Lot unique : dix- millions (10 000 000) F CFA TTC**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**SAWADOGO Ouammedo**

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO**

**Acquisition de produits à usage médical (gels, produit de contraste)**

**Avis de demande de prix**  
**N°2024/02/MSHP/SG/CHU-T date : 19/02/2024**  
**Financement : BUDGET – CHU-T-Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T).

1. Le Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de produits à usage médical (gels, produit de contraste) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures sont en lot unique

**Lot unique** : Acquisition de produits à usage médical (gels, produit de contraste)

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **vingt un (21) jours par commande**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, tél : 25 49 09 00 Poste 1138,

Les exigences en matière de qualifications sont :

**Capacité technique** : Voir le DPDPX pour les informations détaillées.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire -de Tengandogo (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, tél : 25 49 09 00 Poste 1138, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : **vingt mille (20.000) F CFA** à la caisse du CHU-T. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, Le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T). 11 BP 104 Ouaga CMS 11 tél : **25 49 09 00 Poste 1138**, avant le **07/03/2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion située au R+1 du bâtiment de l'administration du CHU-T.

Le montant prévisionnel de l'enveloppe est de deux :

**Lot unique : dix millions (10 000 000) F CFA TTC**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**SAWADOGO Ouammedo**

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO**

**Fourniture de produits et consommables d'ophtalmologie ; d'anapath ; d'odontologie ; d'ORL et de consommables spécifiques de stérilisation**

**Avis de demande de  
prix N°2024/03/MSHP/SG/CHU-T date : 19/02/2024  
Financement : BUDGET – CHU-T-Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics **gestion 2024**, du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T).

1. Le Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix ayant pour objet **la fourniture de produits et consommables d'ophtalmologie ; d'anapath ; d'odontologie ; d'ORL et de consommables spécifiques de stérilisation** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en 05 lots répartis comme suit :

**Lot 1 : fourniture de produits et consommables d'ophtalmologie ;**

**Lot 2 : fourniture de produits et consommables d'anapath ;**

**Lot 3 : fourniture de produits et consommables d'odontologie ;**

**Lot 4 : fourniture de produits et consommables d'ORL ;**

**Lot 5 : fourniture consommables spécifiques de stérilisation.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **vingt et un (21) jours pour les lot 2 et 3 ; quatorze (14) jours pour les lots 1, 4 et 5.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, tél : 25 49 09 00 Poste 1138, Les exigences en matière de qualifications sont :

**Capacité technique : Voir le DPDPX pour les informations détaillées.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, tél : 25 49 09 00 Poste 1138, et moyennant paiement d'un montant non remboursable à la caisse du CHU-T de :

**Lot 1 : dix mille (10 000) F CFA**

**Lot 2 : vingt mille (20 000.) F CFA**

**Lot 3 : vingt mille (20 000.) F CFA**

**Lot 4 : dix mille (10 000) F CFA**

**Lot 5 : dix mille (10 000) F CFA**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, Le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en **un original et (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de

**Lot 1 : trente mille (30 000) F CFA**

**Lot 2 : cent soixante mille (160 000) F CFA**

**Lot 3 : cent quarante mille (140 000) F CFA**

**Lot 4 : vingt mille (20 000) F CFA**

**Lot 5 : quatre-vingt mille (80 000.) F CFA**

devront parvenir ou être remises au bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T). 11 BP 104 Ouaga CMS 11 tél : **25 49 09 00 Poste 1138**, avant **le 07/03/2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion située au R+1 du bâtiment de l'administration du CHU-T.

Les montants prévisionnels des enveloppes sont :

**Lot 1 : un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA TTC**

**Lot 2 : huit millions (8 000 000) F CFA TTC**

**Lot 3 : sept millions (7 000 000) F CFA TTC**

**Lot 4 : un million (1 000 000) F CFA TTC**

**Lot 5 : quatre millions (4 000 000) F CFA TTC**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**SAWADOGO Ouammedo**

**AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE (ARCOP)**

**Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires de l'ARCOP pour l'année 2024**

**N°2024-001/ARCOP/PRM/SP**

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de passation des marchés publics (PPM) 2024, l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotations.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que l'ARCOP pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demandes de cotation au titre de l'année budgétaire 2024.
3. Les prestataires, fournisseurs ou entrepreneurs, souhaitant être retenus dans cette base de données sont invités à manifester leur intérêt en déposant leur(s) pli(s) fermé(s) portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires au profit de l'ARCOP au titre de l'exercice 2024 ».
4. Peuvent soumissionner, les prestataires, fournisseurs ou entrepreneurs, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défailants, et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaine
1	Acquisition de mobilier de bureau
2	Acquisition de fournitures de bureau, (sous lot 01) Acquisition de consommables informatiques (sous lot 2) Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage (sous lot 3)
3	Acquisition de divers outils de communication
4	Entretien et réparation de véhicules à quatre roues
5	Acquisition d'ouvrages spécialisés sur la commande publique
6	Prestation de service d'archivage

5. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises remplissant les critères suivants :
  - être légalement constitué ;
  - être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt ;
  - disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
6. L'ARCOP rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Secrétaire permanent de l'ARCOP précisant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent ;
3. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
4. Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier ;
5. Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU).

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « **Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné** », au secrétariat du Secrétaire permanent de l'ARCOP sis au 1<sup>er</sup> étage immeuble ARCOP, face siège de la Délégation l'Union Européenne, tel : 25 30 53 01 au plus tard le **05/03/2024 à 10 heures GMT.**

Le Secrétaire permanent

**Modeste YAMEOGO**  
Chevalier de l'ordre de l'Étalon

**AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP)**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA CONCEPTION D'UNE SOLUTION DE SUPERVISION ET DE VALORISATION DU TRAFIC DES COMMUNICATIONS**

**AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP)**

**N°2024-005/AMI/ARCEP/SE/PRM**

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA CONCEPTION D'UNE SOLUTION DE SUPERVISION ET DE VALORISATION DU TRAFIC DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU PROFIT DE L'ARCEP

**1. PUBLICITE**

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2023.

**2. FINANCEMENT**

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2024.

**3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS**

Les prestations du consultant (firme) porteront sur la conception, le déploiement et la mise en service d'une solution de suivi et de valorisation du trafic de communications électroniques sur tous les réseaux de téléphonie au Burkina Faso au profit de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes.

L'objectif général est de permettre à l'ARCEP d'avoir un outil de suivi et de valorisation des trafics voix, SMS, data et des services à valeur ajoutée sur tous les réseaux de téléphonie au Burkina Faso ainsi que les revenus générés par ces trafics.

La solution devra également permettre de :

- ❖ Superviser le parc des terminaux ;
- ❖ Superviser le parc des cartes SIM activées sur le réseau ;
- ❖ Superviser le mouvement des comptes Mobile Money
- ❖ Superviser les usages
- ❖ Superviser en partie la QoS.

La conception de la solution vise les objectifs spécifiques suivants :

- ❖ Suivre et valoriser tous les courants de trafic voix des réseaux postpayés et prépayés ;
- ❖ Suivre et valoriser tous les courants de trafic SMS postpayés et prépayés ;
- ❖ Suivre et valoriser tous les courants de trafic data postpayés et prépayés ;
- ❖ Suivre et valoriser toutes les sessions et transactions USSD suivant les différents services ;
- ❖ Suivre et valoriser tous les courants de trafic Mobile Money ;
- ❖ Suivre les courants de trafic data postpayé et prépayé issue des caches de chaque opérateur ;
- ❖ Evaluer les revenus, les impôts et taxes associés aux différents services voix, SMS, data et services à valeur ajoutée ;
- ❖ Produire des statistiques sur le parc des abonnés ;
- ❖ Suivre le parc des terminaux et produire des statistiques par marque et modèle (IMEIs ...) ;
- ❖ Produire des statistiques sur le parc des terminaux par marque et modèle ;
- ❖ Produire des statistiques sur le parc des terminaux homologués ;
- ❖ Produire des statistiques sur le parc des terminaux contrefaits, clonés, non homologués ;
- ❖ Produire un certain nombre de KPI sur le secteur des communications électroniques et sur la qualité de service ;

Les exigences techniques de la solution sont définies comme suit :

- ❖ Permettre le suivi et la valorisation des trafics voix, SMS, data, mobile money et SVA des opérateurs ;
- ❖ Être ouverte pour éventuellement évoluer en nombre d'opérateur et produire des données sur la 5G quand celle-ci sera déployée ;
- ❖ Pouvoir collecter, traiter et afficher les données issues des équipements des opérateurs. Une liste établie à titre informative se trouve en annexe 2. Cette liste pourrait connaître des changements en fonction de l'évolution des réseaux ;
- ❖ Afin de permettre l'interopérabilité avec des solutions internes à l'ARCEP, le soumissionnaire devra :
  - développer des API permettant de faire des requêtes sur la base de MSISDN, IMEI, IMSI ;
  - dupliquer la base de données sur une base de données standard de type Oracle, SQL Server ou PostgreSQL qui pourra servir pour les besoins d'une solution tierce qui effectueront des requêtes sur cette dernière ;
- ❖ Être compatible avec les technologies implémentées sur les réseaux des opérateurs existant au Burkina ;
- ❖ Offrir une redondance des principaux éléments pour assurer la continuité de service ;
- ❖ Ne pas entraîner de changement important dans l'architecture des réseaux des opérateurs.

Les exigences fonctionnelles de la solution sont définies comme suit :

- ❖ De suivre en quasi-temps réel (à minima six (06) heures précédant l'heure de la consultation) tous les courants de trafics voix, SMS, data et SVA des opérateurs, notamment :
  - le détail des trafics par service, y compris les trafics d'interconnexion nationale et internationale ;
  - le détail des trafics par offre, notamment le trafic écoulé gratuitement ;
  - le détail de la facturation des différents services des opérateurs ;
  - l'application des différentes taxes sur la consommation des services
- ❖ la facturation, les souscriptions et consommations des services SVA, y compris les transactions mobile money ;
- ❖ De produire des statistiques sur les trafics par granularité temporelle (horaire, journalière, mensuelle, annuelle) et site géographique ;

- ❖ De produire des statistiques sur les nombres de transactions : nombre de recharges, de souscriptions à une offre, d'appels, etc. ;
- ❖ De vérifier les détails de facturation des offres & services et déceler les cas de surfacturation, de sous-facturation et les trafics non facturés par l'opérateur ;
- ❖ De vérifier l'exactitude et la complétude des données de trafic et de facturation ;
- ❖ De produire des KPI de qualité de service ;
- ❖ De fournir des statistiques sur le parc d'abonnés ;
- ❖ De fournir des données sur le parc de terminaux (nombre total de terminaux par marque et par modèle, nombre de terminaux par technologie supportées, nombre de terminaux clonés ou contrefaits, nombre total des terminaux non homologués, ...) ;
- ❖ De produire divers rapports sur les données financières et techniques permettant de comparer les opérateurs, notamment les trafics, les revenus générés et le détail des taxes appliquées sur la consommation des services ;
- ❖ D'effectuer des requêtes sur les données selon divers critères (durée d'appel, volume de trafic, IMSI, MSISDN, ...) et ce en les croisant ;
- ❖ De faire ressortir l'ensemble des communications effectués par un numéro (MSISDN) ou un terminal donné (IMEI) sur une période ;
- ❖ D'analyser les usages selon des profils des données qui seront paramétrables (nombre d'appel, multiplicité de destinataires, durée totale des appels, déplacements, ...) ;
- ❖ Effectuer un export de données vers des fichiers Excel ou csv ;
- ❖ L'accès à la solution devra être sécurisée, notamment pour les données à caractère personnel qui devra se faire avec une solution d'identification à double facteur avec un compte dument identifié et accrédité ;
- ❖ La solution devra pouvoir être accessible à distance depuis les postes bureautiques de l'ARCEP et ce en acceptant au moins dix (10) instances en parallèles.

Afin de s'assurer de la complétude des données, la solution devra avoir un système d'alerting dynamique (pas d'actions des administrateurs pour constater le problème) pour :

- ❖ La découverte d'un nouveau lien ou site d'un opérateur non déclaré ;
- ❖ L'absence de CDRs pendant une longue période ;
- ❖ La présence de CDRs non décodable ;
- ❖ La perte de lien avec un site distant ;
- ❖ L'absence sur une longue période d'une donnée devant être suivie ou d'un KPI devant être calculé.

Le consultant (firme) est tenu de décrire, dans un rapport introductif la méthodologie, l'organisation qu'il compte mettre en place pour l'accomplissement de sa mission. En outre le consultant (firme) organisera sa mission de manière à faire bénéficier pleinement le personnel technique de l'Autorité de régulation, de son savoir-faire par une association étroite à l'exécution de la mission et par des séances régulières d'information.

Le consultant (firme) formera les utilisateurs de la solution à la prise en main de celui-ci.

La prestation totale couvrira une période de **deux cent soixante-dix (270) jours** calendaires hors délai de validation des livrables.

#### 4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessus indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du consultant (firme) faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du consultants (firme), le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le consultant (firme), joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

INTITULE DE LA MISSION	MONTANT DE LA MISSION	ANNEE DU CONTRAT	NOM DU CLIENT	CONTACT DU CLIENT

#### 5. CRITERES D'EVALUATION

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (conception, déploiement et mise en place de solutions de suivi et de valorisation du trafic de communications électroniques) sur les cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un consultant (firme) sera sélectionné selon la méthode qualité technique.

#### 6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

## 7. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au **plus tard le 13/03/2024 à 09 h 00 mn** avec la mention « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA CONCEPTION D'UNE SOLUTION DE SUPERVISION ET DE VALORISATION DU TRAFIC DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU PROFIT DE L'ARCEP** ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

Wendlassida Patrice COMPAORE

## AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

### RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'UNE SOLUTION D'ACQUISITION, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DE

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP) N°2024-004/AMI/ARCEP/SE/PRM

POUR UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'UNE SOLUTION D'ACQUISITION, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DE DONNEES DE FACTURATION ET DE RECouvreMENT AU PROFIT DE L'ARCEP

## 8. PUBLICITE

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2023.

## 9. FINANCEMENT

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2024.

## 10. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Le cabinet de consultants aura pour mission principale de concevoir une solution applicative qui permettra d'unifier et de simplifier les processus de travail en cours et à venir de l'Autorité de régulation, en lien avec les factures et les recouvrements. La mise en place de cette solution permettra à l'ARCEP de :

- centraliser la gestion des factures et des recouvrements ;
- dématérialiser les procédures de travail en lien avec les factures et les recouvrements ;
- interconnecter les systèmes d'information en lien avec la facturation et le recouvrement ;
- simplifier le traitement et la transmission des factures dématérialisées et le suivi de leur traitement, tout en garantissant le respect des règles de facturation et de recouvrement, de même que la sécurité et la confidentialité des échanges ;
- réduire l'empreinte carbone et garantir la confiance sur toute la chaîne de traitement des factures et des recouvrements.

Les résultats attendus sont les suivants :

- une base de données, normalisée, optimisée, sécurisée et évolutive est mise en place ;
- la logique « métier » est implémentée de façon modulaire, agile, et utilisable à travers un serveur d'application qui fonctionne entièrement en mode client-serveur, avec une approche API-first sur des technologies comme Django-REST ou Django-Graphene ;
- une interface web sécurisée d'acquisition, de traitement et d'analyse des données est mise à la disposition des différents acteurs impliqués, de façon modulaire et agile, en passant par des wireframes, mockups et prototypes notamment ;
- un enregistrement de la base de facturation 2023 (données techniques en lien avec les licences) est fait par le prestataire ;
- l'équipe informatique de l'ARCEP est formée à l'exploitation et à l'administration de la plateforme ;
- les départements métiers de l'ARCEP en charge de l'utilisation de la plateforme sont formés ;
- une assistance continue est disponible en cas de problème constaté ou de demande d'amélioration formulée.

Le cabinet de consultants mettra en œuvre toutes les diligences nécessaires pour la réalisation satisfaisante des objectifs spécifiques définis ci-dessus pour cette mission.

Un planning de réalisation de la mission précisera le programme détaillé du projet et des tâches sur le terrain ainsi que la durée de la mission qui ne doit pas excéder soixante (60) jours calendaires hors délai d'amendement des livrables par l'Autorité de régulation.

## 11. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessus indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du cabinet de consultants faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet de consultants, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission, notamment l'agrément D5 du Ministère en charges des TICs ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

## *Prestations intellectuelles*

INTITULE DE LA MISSION	MONTANT DE LA MISSION	ANNEE DU CONTRAT	NOM DU CLIENT	CONTACT DU CLIENT

### 12. CRITERES D'EVALUATION

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
- l'agrément D5 du Ministère en charges des TICs,
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (conception et la réalisation d'une solution d'acquisition, de traitement et d'analyse de données de facturation et de recouvrement) sur les trois (03) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de trois (03) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode du moindre coût.

### 13. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat Exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

### 14. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat Exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au plus tard **le 13/03/2024 à 09 h 00 mn** avec la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'UNE SOLUTION D'ACQUISITION, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DE DONNEES DE FACTURATION ET DE RECOUVREMENT AU PROFIT DE L'ARCEP ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

**Wendlassida Patrice COMPAORE**



## ***APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES***

* Marchés de Fournitures et Services courants	P. 28
* Marchés de Travaux	P. 110
* Marchés de Prestations Intellectuelles	P. 113

**REGION DU CENTRE**

**Acquisition et livraison sur sites de produits alimentaires au profit de la commune de Komsilga**

**Avis de demande de prix  
N° 2024-01/RCEN/PKAD/CR-KSG/M/PRM du 23/01/2024**

**Financement : budget communal (ressources transférées MENAPL), exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024, de la Commune de Komsilga.

1. La Commune de Komsilga dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : portant acquisition et livraison sur sites de produits alimentaires au profit de la commune de Komsilga, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 : acquisition et livraison sur sites de produits alimentaires au profit des centres d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP) de la commune de Komsilga;

Lot2 : acquisition et livraison sur sites d'huile alimentaire enrichie en vitamine A au profit des écoles primaires de la commune de Komsilga.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : soixante (60) jours par lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat général ou auprès de la personne responsable des Marchés de la Mairie de Komsilga ou en appelant au 70 99 88 10.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot1 et de trente mille (30.000) francs CFA pour le lot2, à la régie des recettes de la commune de Komsilga, sise à la mairie de Komsilga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot1 et de huit cent cinquante mille (850 000) francs CFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises au Secrétariat général de la mairie de Komsilga, avant le **07/03/2024, à 9 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget prévisionnel :lot1 :10 288 025 F CFA TTC. lot2 :29 945 572 F CFA TTC.

**la personne responsable des marchés ,  
Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Alassane OUEDRAOGO**  
Secrétaire Administratif

**REGION DU CENTRE**

**Acquisition de matériaux de point à temps au profit de la Commune de Ouagadougou**

**Avis de Demande de Prix  
Demande de prix N°2024-02/CO/M/DCP  
Financement : Budget communal 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Commune de Ouagadougou.

1. La Commune de Ouagadougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériaux de point à temps tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. L'acquisition est constituée d'un (01) lot unique avec une prévision budgétaire de soixante millions (60 000 000) F CFA TTC.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chaque commande.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest), Téléphone : 25 39 38 23.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya, Téléphone : 25 39 38 23 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA auprès du Receveur Municipal à la Trésorerie Régionale du Centre sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million huit cent mille (1 800 000) F CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya, Téléphone : 25 39 38 23, avant le **07/03/2024 à 9H TU**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

***Le président de la Commission d'Attribution des Marchés***

**Aristide B. A. OUEDRAOGO**

**REGION DU CENTRE EST**

**Acquisition d'huile végétale enrichie à la vitamine « A » au profit des écoles du primaire de la commune**

**Avis de demande de prix  
N° 2024- 01/RCES/PBLG/CGAR/PRM du 04/01/2024  
Financement : Budget communal /Ressources transférées MENA Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Garango.

1. La commune de Garango lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition d'huile végétale enrichie à la vitamine « A » au profit des écoles du primaire et préscolaire de la commune de Garango
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les acquisitions se décomposent en un lot unique
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Trente (30) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés (PRM) à la mairie de Garango Tél : 71 49 61 69.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la PRM et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la Perception de Garango En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cinq cent mille (500 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au bureau de la PRM, avant le **07/03/2024 à 9h 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le budget alloué à cette acquisition est de 17 642 422 FCFA TTC.

**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**QUEDRAOGO Ousséni**

**REGION DU CENTRE EST**

**Travaux d'entretien courant des routes en terre avec enrochements au profit de la mairie de l'arrondissement n°8 /Ouagadougou**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX**  
**N°2024-001/CO/ARRDT N°8/M/PRM**  
**Financement : Budget communal/ Arrondissement n°8 gestion 2024**

Objet : travaux d'entretien courant des routes en terre avec enrochements au profit de la mairie de l'arrondissement n°8 /Ouagadougou

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2024, de l'arrondissement n°08.

1. La mairie de l'arrondissement n°08, 01 BP : 85 Ouaga 01 tel : 70-78-80-15 lance une demande de prix ayant pour objet travaux d'entretien courant des routes en terre avec enrochement au profit de la Mairie de l'Arrondissement n°8. Les travaux seront financés sur les ressources de la commune de Ouagadougou / Arrondissement n°8.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées dans la catégorie T3 au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux répartis comme suit :

Lot 1 : TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES ROUTES EN TERRE DE 3 KILOMETRES LINEAIRES AU PROFIT DE L'ARRONDISSEMENT N°8  
"budget prévisionnel : vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC

Lot 2 : TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES ROUTES EN TERRE AVEC ENROCHEMENTS DE 1.5 KILOMETRE LINEAIRE (1.5 KML) AU PROFIT DE L'ARRONDISSEMENT N°8  
" budget prévisionnel : trente un millions huit cent dix-sept mille cent cinquante un (31 817 151) FCFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

- Lot 1 Soixante (60) jours**
- Lot 2 Soixante (60) jours**

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés 01 BP : 85 Ouaga 01 Arrondissement n°08 Tél : 70-78-80-15

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à Ouagadougou/Arrondissement n°08; 01 BP 85 Ouaga 01

Tel : 70-78-80-15 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA auprès du Service de la régie de recettes (bureau de vente des timbres) de la Mairie de l'Arrondissement n°08. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA pour le Lot 1 et de neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le Lot 2, devront parvenir ou être remises au secrétariat particulier du Président de la Délégation Spéciale de l'arrondissement n°08, 01 BP 85 Ouaga 01 tel : 70-78-80-15 avant le **07/03/2024 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Sandra Nadine BALIMA/ TIEMTORE**  
Inspecteur du trésor des collectivités

**REGION DU CENTRE-EST**

**Acquisition et livraison sur site de vivres pour cantines scolaires au profit des écoles du primaire de la CEB de la Commune de Béguédo)**

**Avis de demande de prix  
N°2024-01/RCES/PBLG/CBGD  
Financement : *budget communal /Ressources transférées/  
MENAPLN Gestion 2024.***

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Béguédo.

1. La commune de Béguédo lance une demande de prix pour l'acquisition et la livraison sur site de vivres pour cantines scolaires au profit des écoles de la CEB de la Commune de Béguédo.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et être en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en lot unique réparti comme suit : Acquisition et livraison sur site de cantine scolaire au profit des écoles de la CEB de la commune de Béguédo.

**L'enveloppe prévisionnelle du marché est de Vingt-deux millions huit cent vingt-huit mille six cent cinquante-deux (22 828 652) francs CFAHTVA.**

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder **soixante (60) jours**.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la Mairie de Béguédo tous les jours ouvrables entre 7h 30mn à 12h30 et de 13h 00mn à 16h00mn ou appeler au 70\_47\_15\_05.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la Mairie de Béguédo et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à la perception de Garango. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Secrétaire Général, Président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres seront présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission **d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau du Secrétaire Général, Président de la commission d'attribution des marchés de la mairie de Béguédo avant le **07/03/2024 à 9 heures 30 minutes** T.U. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.
7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**HIEN Bêbê Eric**  
Secrétaire Administratif

REGION DES HAUTS-BASSINS

**Prestations de service de divers entretiens et réparations (réseau électrique et d'adduction d'eau) au profit de l'ENAFa de Matourkou (lot 1 et lot 2)**

Avis de demande de prix à commande  
N°2024-005/ENAFa/DG/PRM du 30/01/2024  
Financement : budget de l'ENAFa de Matourkou, exercice 2024

Cet avis de demande de prix à commande fera suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024 de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou

1- L'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet, la fourniture de prestations de service de divers entretiens et réparations (réseau électrique et d'adduction d'eau) au profit de l'ENAFa de Matourkou (lot 1 et lot 2) tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**agrément R1 minimum**) en **électricité** ou **équivalent pour le lot 1** et (**agrément fa1 minimum**) en **adduction d'eau potable** ou **équivalent pour le lot 2** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en deux (02) lots distincts :

- **lot 1 : entretien du réseau électrique pour un budget prévisionnel de neuf millions cinq cent mille (9 500 000) F CFA TTC**
- **lot 2 : entretien du réseau d'adduction d'eau pour un budget prévisionnel de neuf millions cinq cent mille (9 500 000) F CFA TTC**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot

3. Le délai de validité ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution des commandes est de trente (30) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'ENAFa de Matourkou, **Tel : (+226) 25 39 24 89/51 61 71 71**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour chaque lot auprès du Caissier de l'Agence Comptable de l'ENAFa de Matourkou**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent quatre-vingt mille (280 000) francs CFA pour chaque lot** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés de l'ENAFa de Matourkou au plus tard **le 07/03/2024 à 09 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

**Fakié Daniel HEMA**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

REGION DES HAUTS-BASSINS

Acquisition et installation de matériel informatique au profit de l'ENAF de Matourkou

Avis de demande de prix  
N°2024-001/ENAF/DG/PRM du 29/01/2024  
Financement : budget de l'ENAF de Matourkou, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024, de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou

1- L'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet, **l'acquisition et l'installation de matériel informatique au profit de l'ENAF de Matourkou** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**agrément technique D5 minimum en informatique ou équivalent** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration). Les prestations sont en un lot unique : **acquisition et installation de matériel informatique au profit de l'ENAF de Matourkou pour un budget prévisionnel de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC.**

**3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'ENAF de Matourkou, Tel : **(+226) 25 39 24 89/78 7667 36** [capmbobo@gmail.com](mailto:capmbobo@gmail.com)/ Site web: [http](http://www.enafa.gov.bf) ou <http://www.enafa.gov.bf>.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable des marchés, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA auprès du caissier de l'Agence comptable de l'ENAF de Matourkou**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un **original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) F CFA**, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés de l'ENAF de Matourkou au plus tard **le 07/03/2024 à 9 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de validité de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Fakié Daniel HEMA**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

REGION DU CENTRE

**Travaux d'entretien courant des routes en terre avec enrochements au profit de la mairie de l'arrondissement n°8 /Ouagadougou**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX**  
**N°2024-001/CO/ARRDT N°8/M/PRM**  
**Financement : Budget communal/ Arrondissement n°8 gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2024, de l'arrondissement n°08.

1. La mairie de l'arrondissement n°08, 01 BP : 85 Ouaga 01 tel : 70-78-80-15 lance une demande de prix ayant pour objet travaux d'entretien courant des routes en terre avec enrochement au profit de la Mairie de l'Arrondissement n°8. Les travaux seront financés sur les ressources de la commune de Ouagadougou / Arrondissement n°8.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées dans la catégorie T3 au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux répartis comme suit :

Lot 1 : TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES ROUTES EN TERRE DE 3 KILOMETRES LINEAIRES AU PROFIT DE L'ARRONDISSEMENT N°8  
"budget prévisionnel : vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC

Lot 2 : TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES ROUTES EN TERRE AVEC ENROCHEMENTS DE 1.5 KILOMETRE LINEAIRE (1.5 KML) AU PROFIT DE L'ARRONDISSEMENT N°8

" budget prévisionnel : trente un millions huit cent dix-sept mille cent cinquante un (31 817 151) FCFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

- Lot 1 Soixante (60) jours**  
 **Lot 2 Soixante (60) jours**

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés 01 BP : 85 Ouaga 01 Arrondissement n°08 Tél : 70-78-80-15

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à Ouagadougou/Arrondissement n°08; 01 BP 85 Ouaga 01

Tel : 70-78-80-15 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA auprès du Service de la régie de recettes (bureau de vente des timbres) de la Mairie de l'Arrondissement n°08. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA pour le Lot 1 et de neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le Lot 2, devront parvenir ou être remises au secrétariat particulier du Président de la Délégation Spéciale de l'arrondissement n°08, 01 BP 85 Ouaga 01 tel : 70-78-80-15 avant le **07/03/2024 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Sandra Nadine BALIMA/ TIEMTORE**  
Inspecteur du trésor des collectivités

## REGION DES HAUTS-BASSINS

## Travaux de construction de toilettes à la DFIS et de pose de climatiseurs dans divers bureaux (lot 1 et lot 2) au profit de l'ENAFa de Matourkou

Avis de demande de prix  
 N°2024-002/ENAFa/DG/PRM DU 29/01/2024  
 Financement : budget de l'ENAFa de Matourkou, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024, de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou.

- L'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou lance une demande de prix ayant pour objet : **travaux de construction de toilettes à la DFIS et de pose de climatiseurs dans divers bureaux (lot 1 et lot 2) au profit de l'ENAFa de Matourkou** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur le budget de l'ENAFa de Matourkou, exercice 2024.
- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**agrément B1 minimum**) en **génie civil ou équivalent pour le lot 1** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
 Les travaux se composent en deux (02) lots distincts :
  - lot 1 : travaux de construction de toilettes à la DFIS pour un budget prévisionnel de **quinze millions sept cent mille (15 700 000) F CFA TTC** ;
  - lot 2 : acquisition et pose de climatiseurs dans divers bureaux pour un budget prévisionnel de **dix millions (10 000 000) F CFA TTC**.
- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : lot 1 : soixante (60) jours ; lot 2 : trente (30) jours.  
**NB: une visite de site des travaux est nécessaire pour les candidats**
- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable des marchés de l'ENAFa de Matourkou*, **téléphone : 51 61 71 71/78 76 67 36**.
- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix aux bureaux de la *Personne responsable des marchés de l'ENAFa de Matourkou*, **téléphone 25 39 24 89/51 61 71 71** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA pour chaque lot auprès du Caissier de l'Agence comptable de l'ENAFa de Matourkou**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent soixante-dix mille (470 000) F CFA pour le lot 1 et de trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises aux bureaux de la *Personne responsable des marchés de l'ENAFa de Matourkou*, **téléphone 25 39 24 89/51 61 71 71, avant le 07/03/2024 à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne responsable des marchés**  
**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Fakié Daniel HEMA**  
 Chevalier de l'Ordre du Mérite

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Constitution d'une base de données de fournitures/prestations du Haut-commissariat du Sourou

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2024- 01 /MATDS/RBMH/PSUR/HC-TGN/SAF RELATIF

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, le Haut-commissariat du Sourou souhaite recevoir des candidats pour la mise en place d'une base de données de fournitures/prestations de biens et services dans le cadre de ses procédures de passation des marchés publics dans les domaines ci-après :

➤ I) Fournitures

Lot 1 : Fournitures de bureau

Lot 2 : Produits d'entretien

Lot 3 : Fournitures de divers imprimés

Lot 4 : Produits informatiques et péri-informatiques

➤ II) Prestations de services

Lot 1 : Entretien et maintenance de véhicules deux (2) roues

Lot 2 : Entretien et maintenance de véhicules quatre (4) roues

Lot 3 : Nettoyage du bâtiment

Lot 4 : Restauration (pause-café, pause-déjeuné) pour les rencontres provinciales

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jours vis-à-vis de l'administration.

Le Haut-commissariat du Sourou rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire une offre composée de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à Monsieur le Haut-commissaire indiquant le lot et le domaine d'activités ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de registre de commerce et de crédit immobilier ;
- Les preuves de l'expérience ou de réalisations ;

DEPOT DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, en trois (03) exemplaires, (un original et deux copies) devront être déposées sous plis fermé au niveau du Chef de Service Administratif et Financier du Haut-commissariat du Sourou au plus tard le **11 mars 2024 à 09 heures 00 minute**. Elles devront porter la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données au profit du Haut-commissariat du Sourou » ainsi que le numéro du lot concerné.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

RENSEIGNEMENTS

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux contacts : 70 50 04 34

L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Haut-commissaire

**Salif TRAORE**  
Administrateur Civil

REGION DES CASCADES

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024 (DRJFPE-CN)

Avis à manifestation d'intérêt  
N°2024- 001/RCAS/PCMO/CSBK/SG

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation de Marchés (PPM 2024), la Commune de de Soubakaniédougou lance un avis de manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires/fournisseurs que la Commune pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, fournitures de bien et service et la réalisation des prestations de service, des prestations intellectuelles.

Peuvent soumissionner les entreprises spécialisées dans les domaines suivantes :

- ✓ Produits vestimentaires ;
- ✓ Fournitures de bureau ;
- ✓ Produits d'entretien ;
- ✓ Cérémonie et réceptions ;
- ✓ Acquisition de cartes de recharges téléphoniques ;

## Prestation intellectuelle

- ✓ Maintenance et réparation de matériels informatiques ;
- ✓ Autres matériels et outillages ;
- ✓ Entretien et réparation des véhicules à deux roues ;
- ✓ Prestation de service ;
- ✓ Travaux de bâtiments ;
- ✓ Entretien de bâtiments ;
- ✓ Acquisition de matériels informatiques ;
- ✓ Acquisition des valeurs inactives ;
- ✓ Consommable et matériels informatiques ;
- ✓ Gardiennage et nettoyage des locaux de la mairie ;
- ✓ Matériels et mobiliers de bureaux ;
- ✓ Matériels et outillages scolaires ;
- ✓ Médicaments et consommables médicaux ;
- ✓ Petits matériels médico-techniques ;
- ✓ Fournitures scolaires,
- ✓ Fournitures spécifiques ;
- ✓ Matériels et outillages scolaires ;
- ✓ Achat de gaz ;
- ✓ Acquisition de petits matériels techniques ;
- ✓ Imprimés spécifiques ;
- ✓ Autres sources d'énergie ;
- ✓ Photocopies des documents ;
- ✓ Diffusion de communiqués ;

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

La personne responsable des marchés (PRM) rappelle les fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé leurs offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- ☞ **Une demande d'inscription adressée à la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la commune de Soubakaniédougou indiquant le domaine d'activité du candidat ;**
- ☞ **Une présentation de l'entreprise indiquant notamment l'adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;**
- ☞ **Une description des moyens humains dont dispose l'entreprise ;**
- ☞ **Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;**
- ☞ **Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;**
- ☞ **Les preuves des expériences ou de réalisation ;**

Les entreprises et fournisseurs éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la commune de Soubakaniédougou » dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de ladite commune au plus tard le **05/03/2024**.

Pour toute information complémentaire contactez le numéro suivant : 73 04 83 91

**La Personne Responsable des Marchés**

**Goubar Rodrigue DABIRE**  
Secrétaire Administratif

## REGION DU CENTRE-NORD

**Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la Direction Régionale de la Jeunesse Formation Professionnelle et de l'Emploi du Centre-Nord**

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-001/RCN/DRJFPE-CN

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat exercice 2024, le président de la commission d'attribution des marchés de DRJFPE-CN voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en donnée ci-dessous.

#### 1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : Budget de l'Etat et divers fonds et financements, exercice 2024.

#### 2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à toutes personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

#### 3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

## Prestation intellectuelle

- Lot 1 : matières, matériels, outillage et fournitures diverses.
- Lot 2 : réparation de matériel de transport.
- Lot 3 : prestation de restauration.

#### 4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.

N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.

#### 5. Dépôt et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en deux exemplaires dont un (01) original obligatoire et une (01) copies devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la **constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la DRJFPE-CN** » au plus tard le **05/03/2024 à 09 heure 00 mn** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

#### 6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : **76 14 52 66/71 71 58 60** de 7h30 mn à 12h30 et de 13h00 mn à 16h00mn.

#### 7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**Le Président de la CAM**

**OUEDRAOGO Boukaré**

## REGION DU CENTRE-EST

### CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DU DISTRICT SANITAIRE DE BITTOU AU TITRE DE L'ANNEE 2024

#### Avis à manifestation d'intérêt n° 2024-01/MSHP/RCES/DRS-CES/DS-BTT/PRM du 31 Janvier 2024

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année budgétaire 2024, le district sanitaire de Bittou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations et de consultations de consultants pour les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaines
Lot 1	Acquisition de Mobilier et matériel de logement et de bureau
Lot 2	Acquisition de Matériel informatique de bureau
Lot 3	Achat de produits d'entretien et matériel de protection
Lot 4	Achat de fournitures de bureau
Lot 5	Achat de produits pour informatique et péri-informatique
Lot 6	Achat de réactifs du laboratoire
Lot 7	Achat de carburant
Lot 8	Achat de consommables médicaux
Lot 9	Achat de médicaments
Lot 10	Achat d'oxygène médicale
Lot 11	Achat de gaz butane
Lot 12	Travaux de plomberie sanitaire
Lot 13	Achat matériels, fournitures spécifiques du District de Bittou
Lot 14	Achat de vivres au profit du District de Bittou
Lot 15	Entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues
Lot 16	Entretien et maintenance du matériel informatique et péri-informatique
Lot 17	Entretien et maintenance des climatiseurs
Lot 18	Assurance des véhicules à quatre (04) roues
Lot 19	Prestation de service de nettoyage de bâtiments au profit du district sanitaire de Bittou
Lot 20	Prestation de service de gardiennage des locaux au profit du district sanitaire de Bittou
Lot 21	Entretien bâtiments
Lot 22	Entretien de véhicules à 2 roues
Lot 23	Location de salle de réunion, de magasin de stockage

## Prestation intellectuelle

Lot 24	Location de camion
Lot 25	Fourniture de pause-café et repas
Lot 26	Travaux d'électricité bâtiment
Lot 27	Divers Imprimés administratifs

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Le district sanitaire de Bittou rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Médecin chef du district sanitaire de Bittou, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise;
4. Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
5. Une copie du registre de commerce et du crédit mobilier;
6. Les preuves des expériences ou de réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermés avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêts n° 2024-01/MSHP/RCES/DRS-CES/DS-BTT/PRM du 23 Janvier 2024 pour la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires » ainsi que la précision du lot concerné, au bureau de la Personne Responsable des marchés du district sanitaire de Bittou, BP 125; Tél : 70 05 01 11/56 01 81 70, avant le **05/03/2024 à 09 heure 00 mn.**

**Le Président de la Commission  
d'attribution des Marchés**

**SABOUE Fidèle**

## REGION DE L'EST

### Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024

#### Avis à Manifestation d'Intérêt N°2024-01/REST/PGNG/CPLA/PRM

Pour la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés, exercice 2024, la Mairie de Piéla prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations suivant les procédures de demandes de cotations et de consultations de consultants. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1<sup>er</sup> février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la Mairie de Piéla lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires /fournisseurs que la Mairie de Piéla pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultations de consultants au cours de l'année 2024.

3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

Domaines	Sous-domaines
Fournitures et équipements	Acquisition de produits pharmaceutiques au profit des CSPS de la commune de Piéla
	Acquisition d'huile végétale au profit des écoles de la commune de Piéla
	Acquisition de produits d'entretien ménager au profit des CSPS de la commune de Piéla
	Acquisition de fournitures de bureau au profit de la mairie et des CSPS de la commune de Piéla
	Acquisition de petits matériels médico-technique et de protection au profit des CSPS de la commune de Piéla
	Acquisition de consommables scolaires au profit de la CEB de la commune de Piéla
	Acquisition de consommables informatiques au profit de la mairie
	Acquisition d'imprimés spécifiques des CSPS
	Acquisition de lampes et de batterie pour les CSPS de la commune de Piéla
	Acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB de Piéla
	Impression de registres au profit de l'Etat civil
	Impression de valeurs inactive au profit de la mairie
	Acquisition de mobiliers scolaires au profit de la commune de Piéla
	Services courants
Entretien et réparation de véhicules à quatre roues au profit de la mairie	
Entretien et réparation de véhicules à deux roues des CSPS et de la Mairie	
Entretien et réparation du matériels informatiques de la mairie	
Fourniture de Pause-Café et déjeuner	
	Nettoyage des services de la mairie
	Construction d'une salle de classe au CEG communal de Piéla

<b>Travaux</b>	Réhabilitation de l'AEPS du CM de Piéla
	Réalisation d'un forage positif à Piéla
<b>Prestations Intellectuelles</b>	Suivi contrôle des travaux de Construction d'une salle de classe au CEG communal de Piéla
	Suivi-contrôle des travaux de Réalisation d'un forage positif à Piéla

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
<b>Fournitures et équipements</b>	Acquisition de Produits pharmaceutiques au profit des CSPS de la commune de Piéla	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise ; - Une copie de l'agrément technique.
	Acquisition d'huile végétal enrichi en vitamine "A" dans les bidons de 20l	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit - une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise.
	Acquisition de consommables informatiques	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise. - Une copie de l'agrément technique.
	Acquisition de produits d'entretien ménager pour les CSPS de la commune de Piéla	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise.
	Acquisition de fournitures de bureau pour la Mairie et les CSPS de la commune de Piéla	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise.
	Acquisition de petits matériels médicaux techniques et de protection au profit des CSPS de Piéla	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise ; - Une copie de l'agrément technique.
	Acquisition de consommables scolaires au profit des écoles de la commune de Piéla	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise.
	Acquisition d'imprimés spécifiques des CSPS de la commune de Piéla	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise.
	Acquisition de lampes, batterie pour les CSPS de la commune de Piéla	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise.
	Acquisition de fournitures scolaires	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise.

## Prestation intellectuelle

	Impression de registres au profit de l'Etat civil	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise.</li> </ul>
	Impression des valeurs inactives pour la Mairie de Piéla	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise.</li> </ul>
	Acquisition de mobiliers scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise.</li> </ul>
<b>Services courants</b>	Entretien et réparation des bâtiments des CSPS de la commune de Piéla.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise.</li> </ul>
	Entretien des engins à 2 roues des CSPS de la commune de Piéla	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise.</li> </ul>
	Entretien et réparation du matériels informatiques de la mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise.</li> <li>- Une copie de l'agrément technique</li> </ul>
	Entretien et réparation de véhicules à quatre roues au profit de la mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise</li> </ul>
	Fourniture de Pause-Café et déjeuner	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise</li> </ul>
	Nettoyage des services de la mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise</li> </ul>
	Construction d'une salle de classe au CEG communal de Piéla	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise</li> <li>- une copie légalisée de l'agrément technique</li> </ul>
<b>Travaux</b>	Réalisation d'un forage positif à Piéla	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise.</li> <li>- une copie légalisée de l'agrément technique</li> </ul>
	Réhabilitation de l'AEPS du CM profit de la commune de Piéla	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise ;</li> <li>- une copie de l'agrément technique.</li> </ul>

## Prestation intellectuelle

<b>Prestations Intellectuelles</b>	Suivi-contrôle des travaux de Construction d'une salle de classe au CEG communal de Piéla	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise.
	Suivi-contrôle des travaux d'un forage positif à Piéla	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la mairie de Piéla adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Piéla ; - une présentation de l'entreprise.

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la Mairie de Piéla sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
7. Un candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine ;
8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Mairie de Piéla devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine ;
10. La Mairie de Piéla se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues ;
11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « **réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la Mairie de Piéla : préciser le domaine et le sous-domaine concerné** » auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la Mairie Piéla sis au niveau du service de L'Etat civil, Tel : 57 57 57 97 au plus tard, le **05/03/2024 à 09 heure 00 mn.**

**La Personne Responsable des Marchés**

**Diabadou MANO**  
Secrétaire Administratif

## REGION DU SUD-OUEST

### Constitution d'un répertoire complémentaire des fournisseurs à consulter dans le cadre des demandes de cotations au titre de l'année 2024 au profit de la DREA-SUO (DRJFPE-CN)

#### Avis à manifestation d'intérêt N°2024-002/MEEA/RSUO/DREA-SAF

- 1- Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés (PPM), gestion 2024, la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Sud-Ouest (DREA-SUO) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de fournisseurs qualifiés à consulter dans le cadre des demandes de cotation au titre de l'année 2024.
- 2- Peuvent manifester leurs intérêts les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'administration intervenant dans les domaines de la **restauration (Fourniture de pause-café, pause-café renforcée, pause-déjeuner, cocktail)**.
- 3- Les dossiers de candidature doivent comporter les informations et pièces suivantes :
  - Une copie de l'extrait du registre de commerce ;
  - Une copie du certificat d'immatriculation IFU ;
  - Une lettre de soumission adressé à monsieur le Directeur Régional de l'Eau et de l'Assainissement du Sud-Ouest (avec un contact permanent) ;
- 4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du service administratif et financier de la DREA-SUO sis à l'hôtel administratif de Gaoua, 2<sup>ème</sup> étage ou appelé le 71 24 86 93/ 66 02 51 45.
- 5- Les offres présentées en un original et deux (02) copies sous plis fermés, avec la mention « **Manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire complémentaire des fournisseurs à consulter dans le cadre des demandes de cotations au titre de l'année 2024 au profit de la DREA-SUO.** » doivent être déposées au service administratif et financier de la DREA-SUO sis à l'hôtel administratif de Gaoua, 2<sup>ème</sup> étage aux heures ouvrables avant le **jeudi 5 mars 2024 à 09h00 TU.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction régionale ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

**Le chef de service Administratif et Financier**

**W. Georges TOUGMA**

**REGION DU SUD-OUEST**

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Legmoïn pour l'année 2024.**

**Avis à manifestation d'intérêt : N°2024-01/R.SUO/P.NBL/CLGM/CCAM**  
**Financement : Budget Communal Gestion 2024.**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Gestion 2024, la commune de Legmoïn lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la commune de Legmoïn pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants au titre de l'année budgétaire 2024.

3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaine
1.	Produit et consommable informatique
2.	Produit d'entretien ménager
3.	Fourniture de bureau, spécifiques et scolaires
4.	Petit matériel, outillage et mobilier
5.	Produit pharmaceutique
6.	Matériels et fournitures médicaux et biomédicaux
7.	Matériel et mobilier de bureau
8.	Autres sources d'énergie
9.	Pause-café et pause déjeuner
10.	Produit alimentaire
11.	Nettoyage de bâtiments
12.	Entretien et réparation de véhicules à 4 roues.
13.	Entretien et réparation de véhicules à 2 roues
14.	Électrification solaire
15.	Entretien de bâtiments
16.	Maintenance et réparation de matériel informatique
17.	Impression de valeur inactive
18.	Suivi contrôle des travaux de réalisation de latrines
19.	Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments
20.	Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de forages

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :

- ✓ Être légalement constitué;
- ✓ Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
- ✓ Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Legmoïn précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
- Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),

6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès de la commune de Legmoïn sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « **Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Legmoïn pour l'année 2024 ainsi que la précision du lot concerné** ».

8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du Secrétaire General de la commune de Legmoïn au plus tard le **05/03/2024 à 09 heures GMT**.

9. La commune de Legmoïn se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Secrétaire General,**  
**Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

**Yacouba KABORE**  
 Adjoint Administratif

**REGION DU SUD-OUEST**

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires du Haut-commissariat de Batié pour l'année 2024.**

Avis à manifestation d'intérêt

N° : 2024-01/MATDS/SG/GVNR-SUO/HC-BAT/SAF

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024.

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Exercice 2024, le Haut-commissariat de Batié lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que le Haut-commissariat de Batié pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation au titre de l'année budgétaire 2024.

3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaine
1.	Fourniture de bureau
2.	Produit d'entretien
3.	Produit informatique et péri-informatique
4.	Divers imprimés
5.	Entretien et maintenance de véhicule à quatre roues
6.	Entretien et maintenance de véhicule à deux roues
7.	Entretien de mobilier de bureau
8.	Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique
9.	Entretien de bâtiment
10.	Pause-café et pause déjeuner
11.	Nettoyage de bâtiment

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :

- ✓ Être légalement constitué;
- ✓ Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
- ✓ Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Haut-commissaire de la province du Nounbiel précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
- Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),

6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès du Haut-commissariat de Batié sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « **Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires du Haut-commissariat de Batié pour l'année 2024 ainsi que la précision du lot concerné** ».

8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du gestionnaire au Haut-commissariat de Batié au plus tard le **05/03/2024 à 09 heures GMT**.

9. Le Haut-commissariat de Batié se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

*Le Gestionnaire*

**Mawé Clément KOHOUN**  
Adjoint Administratif



*La célérité dans la transparence*